

Association ACTED

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2020)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

Aux Membres
Association ACTED
33 rue Godot de Mauroy
75009 Paris

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ACTED relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable décrit dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels qui expose l'incidence de la première application du règlement ANC 2018-06.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président arrêté le 11 juin 2021 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents / aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 18 juin 2021

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Francis Chartier



ACTED ACT FOR CHANGE
INVEST IN TOMORROW

Organisation non gouvernementale

ASSOCIATION LOI 1901

33, rue Godot de Mauroy
75009 PARIS

**COMPTES ANNUELS AU
31 décembre 2020**

SOMMAIRE

BILAN	5
COMPTE DE RESULTAT	8
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	11
1- PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	11
2- ÉVÈNEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE	11
2-1 ÉVÈNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE	12
3- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	13
3-1 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN –	
ACTIF	13
3-1-1 Immobilisations incorporelles.....	13
3-1-2 Immobilisations corporelles	13
3-1-3 Immobilisations inscrites en dépenses éligibles dans les comptes d'emploi	14
3-1-4 Immobilisations financières.....	14
3-1-5 Stock	14
3-1-6 Créances.....	14
3-1-7 Disponibilités.....	14
3-1-8 Ecarts de conversion	14
3-2 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN –	
PASSIF	15
3-2-1 Fonds propres.....	15
3-2-2 Autres fonds propres	15
3-2-3 Subventions d'investissement	15
3-2-4 Fonds dédiés	15
3-2-5 Provisions pour risques et charges.....	15
3-2-6 Produits constatés d'avance.....	16
3-3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE	
RÉSULTAT	16
3-3-1 Dépenses prises en compte pour les missions	16
3-3-2 Subventions d'exploitation	16
3-3-3 Utilisations des fonds dédiés	16
3-3-4 Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel	16
3-3-5 Évaluation des contributions volontaires en nature	16
4- COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN	17
4-1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AMORTISSEMENTS	17

4-1-1	Tableau de variation des immobilisations incorporelles	17
4-1-2	Tableau de variation des amortissements	17
4-2	IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS	17
4-2-1	Tableau de variation des immobilisations corporelles	17
4-2-2	Tableau de variation des amortissements	18
4-3	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	18
4-3-1	Tableau de variation des immobilisations financières	18
4-3-2	Participations	18
4-3-3	Prêts.....	19
4-3-4	Dépôts et cautionnements, autres immobilisations financières.....	19
4-4	USAGERS ET COMPTES RATTACHÉS	19
4-5	ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLOTURE DE L'EXERCICE	20
4-6	ECARTS DE CONVERSION ACTIF	21
4-7	FONDS PROPRES	21
4-7-1	Tableau de variation des fonds propres	21
4-7-2	Affectation du résultat de l'exercice	22
4-7-3	Titres Associatifs.....	22
4-8	PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	22
4-8-1	Provisions pour Risque de Change	22
4-8-2	Provisions pour Risques et Charges	22
4-9	TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES	23
4-10	DETTES FINANCIÈRES	24
4-11	ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLOTURE DE L'EXERCICE	24
4-12	CHARGES À PAYER	25
4-13	COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF	25
4-13-1	Produits constatés d'avance.....	25
4-13-2	Ecarts de conversion passif.....	25
5-	COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RÉSULTAT	26
5-1	DÉTAIL ET VARIATION DES PRODUITS DU BUDGET PRINCIPAL PAR PAYS	26
5-2	VENTILATION DES SUBVENTIONS ACQUISES PAR FINANCEUR	27
5-3	DETAIL DES AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	27
5-4	DETAIL DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION.....	27
5-5	RÉSULTAT FINANCIER	28
5-6	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	28
6-	AUTRES INFORMATIONS	29

6-1 VENTILATION DE L'EFFECTIF SALARIÉ DE L'ASSOCIATION	29
6-2 RÉMUNÉRATIONS VERSÉES AUX ORGANES DE DIRECTION	29
6-3 SITUATION FISCALE	29
6-4 ENGAGEMENTS HORS BILAN	30
6-5 VALORISATION DU BÉNÉVOLAT ET DES CONTRIBUTIONS EN NATURE	30
6-6 ENGAGEMENTS POUR INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE	30
6-7 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	31
6-8 TRANSACTIONS AVEC LES CONTREPARTIES	31
7- INFORMATIONS SPECIFIQUES LIEES A L'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC	32
7-1 NOUVELLES DISPOSITIONS	32
7-2 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU CR ET DU CROD	32
7-2-1 Tableau de rapprochement entre le CR et le CROD	32
7-2-2 Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires du CR et le CROD	34
7-3 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	34
7-3-1 Méthodes d'élaboration du CROD	34
7-3-2 Présentation du CROD	36
7-3-3 CROD et Contributions Volontaires en Nature	38
7-4 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES	38
7-4-1 Méthodes d'élaboration du CER	38
7-4-2 Compte d'Emploi et Ressources de l'exercice 2019	40
7-5 COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AUX CHARGES PAR DESTINATION ET EMPLOIS	41
7-5-1 Charges liées à la recherche des subventions et autres concours publics	41
7-5-2 Frais de fonctionnement	41
7-6 COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AUX PRODUITS PAR ORIGINE ET RESSOURCES	41
7-6-1 Dons, legs et mécénat	41
7-6-2 Contributions financières sans contrepartie	41
7-6-3 Subventions et autres concours publics	42
7-6-4 Report des ressources liées à la générosité du public non affectées et non utilisées en début d'exercice	42
7-7 FONDS DÉDIÉS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE	42
7-8 INDICATEURS	43
7-8-1 Charges par destination de l'exercice inscrits au compte de résultat	43
7-8-2 Produits par origine de l'exercice par nature	44

BILAN

ACTIF (en euros)	Référence annexe	Brut	Amortissements Et dépréciations	Net 31/12/2020 selon ANC n°2018-06	Net 31/12/2019 selon CRC n°99-01
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles	4-1	310 047	257 079	52 968	46 145
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		310 047	257 079	52 968	46 145
Immobilisations corporelles	4-2	5 574 535	4 628 734	945 801	298 433
Installations techniques, matériel et outillage industriels		5 574 535	4 628 734	945 801	298 433
Immobilisations financières	4-3	10 941 278	733 128	10 208 150	10 377 067
Participations et Créances rattachées	4-3-2	3 079 264	156 731	2 922 533	2 991 232
Autres titres immobilisés		3 233	0	3 233	3 202
Prêts	4-3-3	7 291 766	576 398	6 715 368	6 886 549
Autres	4-3-4	567 016	0	567 016	496 084
TOTAL I		16 825 860	5 618 941	11 206 919	10 721 645
ACTIF CIRCULANT					
Créances		256 734 801	0	256 734 801	246 810 429
Créances clients, usagers et comptes rattachés	4-4	251 790 575	0	251 790 575	243 315 730
Autres	4-5	4 944 226	0	4 944 226	3 494 699
Disponibilités		27 090 616	0	27 090 616	34 693 022
Charges constatées d'avance		221 791	0	221 791	299 735
TOTAL II		284 047 207	0	284 047 207	281 803 185
Frais d'émission des emprunts (III)		0	0	0	0
Primes de remboursement des emprunts (IV)		0	0	0	0
Ecarts de conversion Actif (V)	4-6	10 311 665	0	10 311 665	6 079 172
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)		311 184 732	5 618 941	305 565 791	298 604 002

PASSIF (en euros)	Référence annexe	Net 31/12/2020 selon ANC n°2018-06	Net 31/12/2019 selon CRC n°99-01
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres sans droit de reprise		0	23 230 577
Fonds propres sans droit de reprise		0	17 459 485
Excédent ou déficit de l'exercice		0	5 771 093
Fonds propres statutaires		0	0
Fonds propres complémentaires		0	0
Fonds propres avec droit de reprise		0	8 170 000
Titres associatifs		0	8 170 000
Fonds statutaires		0	0
Fonds propres complémentaires		0	0
Réserves	4-7	23 230 577	0
Autres		23 230 577	0
Excédent ou déficit de l'exercice	4-7	2 819 063	0
AUTRES FONDS PROPRES			
Autres Fonds Propres		8 170 000	0
Titres associatifs		8 170 000	0
Situation nette (sous-total)		34 219 640	31 400 577
TOTAL I		34 219 640	31 400 577
FONDS REPORTEES ET DEDIES			
Fonds dédiés	4-9	83 318 181	
TOTAL II		83 318 181	0
PROVISIONS			
Provisions pour risques	4-8	2 953 731	371 660
Provisions pour charges	4-8	113 863	62 996
TOTAL III		3 067 594	434 656
FONDS DEDIES			
Fonds dédiés		0	80 454 782
TOTAL III bis		0	80 454 782
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés	4-10	4 500 000	5 000 000
Emprunts et dettes financières diverses	4-10	434 596	522 755
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4-11	760 426	1 119 604
Dettes fiscales et sociales	4-11	2 022 392	1 714 558
Autres dettes	4-11	2 659 014	2 680 295
Produits constatés d'avance	4-13-1	167 062 237	168 919 098
TOTAL IV		177 438 665	179 956 309
Ecarts de conversion Passif (V)	4-13-2	7 521 711	6 357 678
TOTAL GENERAL (I + I bis + II + III + III bis + IV + V)		305 565 791	298 604 002

COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT (en euros)	Référence annexe	Net 31/12/2020 selon ANC n°2018-06	Net 31/12/2019 selon CRC n°99-01
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Produits de l'activité principale		0	256 523 937
Concours publics et subventions d'exploitation		0	255 329 386
Produits des activités annexes		0	1 074 416
Ventes de biens		0	0
Ventes de prestations de service		0	108 320
Dons manuels		0	11 315
Cotisations		0	500
Cotisations		1 360	0
Ventes de biens et de services		1 644 799	0
Ventes de biens		0	0
Ventes de prestations de service		1 644 799	0
Produits de tiers financeurs		282 349 250	0
Concours publics et subventions d'exploitation	5-1 & 2	282 018 786	0
Ressources liées à la générosité du public		330 464	0
<i>Dons manuels</i>		330 464	0
<i>Mécénats</i>		0	0
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		0	0
Contributions financières		0	0
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		858 156	700 354
Utilisations des fonds dédiés	4-9	58 117 905	50 389 931
Autres produits	5-3	3 514 877	4 978 315
TOTAL I		346 486 347	312 592 537
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises		92 697 518	75 721 072
Autres achats et charges externes		45 442 447	53 957 291
Impôts, taxes et versements assimilés		1 503 547	1 060 494
Salaires et traitements		80 192 482	77 278 515
Charges sociales		18 336 309	17 040 386
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		972 385	656 475
Dotations aux provisions		3 067 594	434 656
Reports en fonds dédiés	4-9	63 031 059	55 872 973
Autres charges	5-4	36 413 356	25 681 283
TOTAL II		341 656 697	307 703 145
1. RÉSULTAT COURANT D'EXPLOITATION (I - II)		4 829 650	4 889 392

COMPTE DE RÉSULTAT (suite) (en euros)	Référence annexe	Net 31/12/2020 selon ANC n°2018-06	Net 31/12/2019 selon CRC n°99-01
PRODUITS FINANCIERS			
Autres intérêts et produits assimilés		272 845	241 662
Différences positives de change		1 003 566	1 405 333
TOTAL III	5-5	1 276 411	1 646 995
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		645 096	0
Intérêts et charges assimilées		417 428	276 748
Différences négatives de change		1 752 792	429 394
TOTAL IV	5-5	2 815 317	706 141
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	5-5	(1 538 906)	940 854
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		3 290 744	5 830 246
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opération de gestion		0	1 868 242
Sur opérations de gestion		157 072	0
Produits exceptionnels sur opération en capital		0	60 610
Sur opérations en capital		28 935	0
TOTAL V	5-6	186 007	1 928 852
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		0	1 967 660
Sur opérations de gestion		657 687	0
Charges exceptionnelles sur opération en capital		0	20 345
Sur opérations en capital		0	0
TOTAL VI	5-6	657 687	1 988 005
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	5-6	(471 681)	(59 153)
Participation des salariés aux résultats (VII)		0	0
Impôts sur les bénéfices (VIII)		0	0
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)		347 948 765	316 168 384
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)		345 129 702	310 397 291
EXCÉDENT OU DÉFICIT		2 819 063	5 771 093
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature	6-5	5 449 609	0
Prestations en nature		0	0
Bénévolat		0	0
TOTAL		5 449 609	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature	6-5	5 449 609	0
Mise à disposition gratuite de biens		0	0
Prestations en nature		0	0
Personnel bénévole		0	0
TOTAL		5 449 609	0

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1- PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Depuis 1993, l'association de solidarité internationale ACTED répond aux besoins humanitaires des populations dans les situations de crise et au respect de leur dignité, tout en favorisant et mettant en œuvre des opportunités pour un développement durable, en investissant dans les potentiels de l'Homme.

Indépendante, privée et à but non lucratif, l'ONG française ACTED (statut association loi 1901) œuvre dans le respect d'une impartialité politique et religieuse stricte, selon les principes de non-discrimination et de transparence, et les valeurs de responsabilité, d'impact, d'esprit d'entreprise et d'inspiration.

ACTED a mis en œuvre 507 projets en 2020 à travers l'élaboration de 631 budgets, auprès de plus de 20 millions de bénéficiaires en Afrique, Asie, Moyen-Orient, Afrique du Nord (MENA), Amérique Latine/Caraïbes et en Europe.

Forte de son expérience au plus près des situations et des besoins des communautés vulnérables de par le monde, l'ONG ACTED contribue à la promotion des Objectifs du développement durable, en plaidant en faveur d'une approche intégrée, la co-construction et un partenariat mondial, au travers de ses 3 piliers programmatiques Zéro Carbone – Zéro Exclusion – Zéro Pauvreté.

Associée à de nombreux partenaires français, européens et internationaux, ACTED s'engage pour promouvoir et développer des approches et des initiatives innovantes, les principes humanitaires, les nouvelles solidarités et des convergences entre opérateurs privés, acteurs publics et ONG du Nord et du Sud sur des thèmes tels que l'efficacité et la transparence de l'aide, l'évaluation et l'information et la coordination de l'urgence humanitaire, la promotion de la gouvernance locale et l'appui aux sociétés civiles, l'accès durable au revenu et la microfinance, la prévention et la réduction des catastrophes, le lien entre aide au développement, développement durable et social business, la sécurité alimentaire, etc.

2- ÉVÈNEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

L'association ACTED est présente dans 38 pays, et a mis en œuvre 507 projets dans un continuum aide humanitaire, réhabilitation et développement en 2020.

En 2020, la répartition géographique des opérations d'ACTED est restée relativement similaire à 2019, avec une importante croissance sur la région Afrique. La majorité des dépenses de l'organisation s'est concentrée sur les régions d'Afrique du Nord et du Moyen Orient (44%) et sur l'Afrique (39%). L'organisation a également poursuivi ses interventions en Asie, en Amérique (Haïti et Colombie-Venezuela) et en Europe à des niveaux comparables aux années précédentes.

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de Covid-19, un défi sans précédent pour les pays du monde entier. Dans les pays fragiles, déjà secoués par des conflits, des conditions humanitaires désastreuses et des économies fragiles, cette nouvelle crise a représenté une menace encore plus grande. Tout au long de l'année 2020, ACTED s'est engagée à apporter un soutien humanitaire à ceux qui en ont le plus besoin, tout en prenant les mesures nécessaires pour protéger ses staffs et bénéficiaires de l'exposition au virus. Les équipes d'ACTED se sont mobilisées pour aider les plus vulnérables à faire face à la pandémie en mettant en œuvre plus de 80 projets de prévention et de réponse au Covid-19 dans 32 pays.

ACTED est également restée mobilisée afin d'atténuer les impacts liés aux conflits ou aux catastrophes naturelles, souvent aggravées voire directement déclenchées par le changement climatique, tout en poursuivant les programmes axés sur la résilience des communautés et des structures sociales et économiques, particulièrement importants pour pallier l'effet dévastateur et de long terme de la crise du Covid-19 sur les économies et les moyens de subsistance, en particulier pour les plus vulnérables. Par ailleurs, ACTED a continué de se mobiliser pour répondre aux déplacements de population de grande échelle liés aux crises prolongées en Syrie, au Yémen, en Somalie, en RDC ou encore en RCA.

Au Moyen-Orient, ACTED a lancé un vaste programme de réhabilitation d'abris et de relance économique au Liban, suite aux deux explosions qui ont éclaté à Beyrouth le 4 août 2020.

ACTED a également poursuivi ses interventions en Syrie et au Yémen, afin de répondre aux forts besoins humanitaires, notamment via un soutien accru apporté aux populations déplacées, tout en apportant un appui au rétablissement des services de base et des moyens de subsistance dans le pays afin de renforcer la résilience des populations affectées par des crises qui perdurent. ACTED est également restée mobilisée pour soutenir les populations réfugiées, déplacées et les communautés hôtes dans la région, en mettant notamment l'accent sur un appui aux moyens de subsistance, l'appui aux initiatives locales et la mise à disposition de services essentiels de meilleure qualité et plus efficaces.

Sur le continent Africain, les équipes d'ACTED ont été marquées par l'attaque terroriste perpétrée dans la zone de Kouré, à proximité de Niamey au Niger, au cours de laquelle 7 membres des équipes d'ACTED et de son ONG sœur IMPACT Initiatives ont perdu la vie. Après un arrêt temporaire des activités et une revue de la situation sécuritaire et humanitaire, la réponse aux besoins urgents des populations vulnérables au Niger, et plus largement dans les régions du Sahel et du Lac Tchad, qui subissent de plein fouet la crise sécuritaire et les impacts du réchauffement climatique, a repris. ACTED est l'un des rares acteurs à accéder à ces zones difficiles et à apporter de l'eau, des vivres, un appui au rétablissement des services de base en termes de santé, assainissement et hygiène, mais également un soutien à plus long terme grâce à des formations et des distributions d'intrants et d'outils pour permettre aux bénéficiaires de retrouver des moyens d'existence autonomes. ACTED a également poursuivi ses interventions d'envergure en RDC, en République centrafricaine, en Somalie et au Sud-Soudan, afin de renforcer la résilience des populations rendues vulnérables par des contextes de conflits, déplacements de populations, défis économiques et aléas climatiques. Enfin, ACTED a renforcé sa réponse dans la région de la corne de l'Afrique, notamment en jouant un rôle clé dans la réponse à la crise du criquet pèlerin dans la région, en renforçant ses opérations en Ethiopie, et en lançant ses opérations au Soudan fin 2020, afin de répondre aux déplacements de population faisant suite au conflit de la région du Tigré, en Ethiopie.

En Asie, ACTED répond aux multiples défis pour un développement durable par des programmes de préparation aux catastrophes naturelles et des programmes intégrés d'adaptation au changement climatique. Tant en milieu urbain que rural, le renforcement des moyens de subsistance et l'amélioration des conditions socio-économiques des populations marginalisées sont également au cœur des interventions d'ACTED, et sont associés à des programmes d'appui au secteur privé, de formation professionnelle et de soutien renforcé à la société civile. En Asie Centrale, ACTED a notamment lancé des programmes régionaux visant à soutenir un tourisme durable en Ouzbékistan, Tadjikistan et au Kirghizistan. Au Bangladesh, ACTED a continué à renforcer ses interventions d'urgence en réponse à la crise des Rohingyas, notamment en veillant à améliorer les conditions de vie dans les camps de réfugiés, où les mauvaises conditions d'hygiène, les installations sanitaires insuffisantes et les opportunités limitées en termes d'éducation et de travail rendent l'existence des résidents difficile.

Enfin, en Amérique, ACTED a continué à se mobiliser pour accompagner un relèvement durable dans un contexte de crise socio-économique en Haïti, avec notamment un soutien à l'accès aux activités génératrices de revenus et à l'épargne, tout en renforçant le système de santé et la lutte contre la malnutrition. ACTED a également renforcé sa réponse à la crise socio-économique au Venezuela et en Colombie, notamment en répondant aux besoins en termes de protection, sécurité alimentaire, et eau et assainissement des plus vulnérables.

2-1 ÉVÈNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Néant.

3- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'association ACTED pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été établis et sont présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 30 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les changements de méthode de présentation survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

a) Changement de méthode d'évaluation

L'application du règlement ANC 2018-06, modifié par le règlement ANC 2020-08, n'a pas généré de changements de méthode comptable.

b) Changement de méthode de présentation

L'application du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC n°2020-08, a modifié la présentation du bilan et du compte de résultat.

Les états financiers sont présentés ainsi :

- La colonne 2020 telle qu'elle est requise selon le nouveau règlement ANC n°2018-06 et la colonne 2019 telle qu'arrêtée et publiée selon le règlement CRC n°99-01.

Cela a pour conséquence de présenter certains postes prévus sur la face du bilan et du compte de résultat 2019 selon le règlement CRC n°99-01 alors que ces postes n'existent plus dans le bilan et le compte de résultat 2020 selon le règlement 2018-06. Dans ce cas, seul le montant relatif à 2019 sera mentionné dans la colonne 2019 sur la ligne correspondant à ce poste supprimé.

- Un même poste sur deux lignes différentes ayant un libellé identique.

Sur l'une des deux lignes, un chiffre sera positionné sur la colonne 2019 ; sur l'autre ligne, un autre chiffre sera positionné sur la colonne 2020.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3-1 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN – ACTIF

3-1-1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production et sont amorties linéairement selon les durées suivantes :

- Autres immobilisations incorporelles 1 à 3 ans

3-1-2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement selon les durées suivantes :

- | | |
|---|---|
| - Installations et agencements | 5 à 10 ans |
| - Installations techniques, matériels et outillages | 3 à 5 ans |
| - Matériel de transport | 3 à 5 ans ou sur la durée de la mission |
| - Matériel de bureau et informatique | 3 à 5 ans |
| - Mobilier de bureau | 3 à 10 ans |

Les immobilisations acquises d'occasion sont amorties linéairement sur la durée de vie restant à courir.

3-1-3 Immobilisations inscrites en dépenses éligibles dans les comptes d'emploi

Les dépenses éligibles au titre des comptes d'emploi et correspondant à des immobilisations sont enregistrées en totalité en charges d'exploitation conformément à la convention passée avec les organismes financeurs de contrôle, de tarification ou de tutelle. Une fois le compte d'emploi clos, elles peuvent être activées sur les fondements de la réévaluation libre, dans la mesure où elles seront utilisées sur de nouveaux programmes. Le mode et la durée de leur amortissement sont les mêmes que pour les immobilisations acquises d'occasion.

3-1-4 Immobilisations financières

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Ils font, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable, compte tenu de la situation nette des filiales.

Il est notamment tenu compte pour la détermination de la valeur d'usage des différents éléments incorporels reconnus au moment de l'acquisition des titres et dont la valeur est suivie chaque année.

Une dépréciation est constatée sur les avances financières accordées quand la recouvrabilité de celles-ci s'avère incertaine à la clôture de l'exercice.

3-1-5 Stock

Les stocks à la clôture de l'exercice sont composés de matériels et fournitures destinés aux missions. Ils concernent principalement des matériaux de constructions utilisés dans le cadre de projet d'infrastructures, ainsi que de produits de première nécessité (savons, couvertures) utilisés dans le cadre de projets de distributions à des populations très vulnérables. Ces stocks sont non significatifs en raison de leur consommation rapide et ne sont pas valorisés dans les comptes de l'association.

3-1-6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsqu'apparaît un risque de non-recouvrement.

Pour les projets ouverts à compter de 2018, les encaissements en devises génèrent des gains et des pertes de change constatés au P&L qui correspondent à la différence entre le taux Inforeuro du mois de l'encaissement, et le taux historique de la créance.

3-1-7 Disponibilités

Les disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours de fin d'exercice. Les écarts de conversion à la clôture de l'exercice font l'objet d'une inscription aux comptes 666 « Pertes de change » ou 766 « Gains de change ».

3-1-8 Ecart de conversion

Les créances usagers, les fonds dédiés, les subventions perçues d'avance, les dettes fournisseurs et les prêts en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au taux Banque de France au 31 décembre de l'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est inscrite dans des comptes de régularisation actifs ou passifs suivant leur sens.

Une provision pour risque de change, calculée par compensation entre la différence de conversion actif et passif devise par devise, est comptabilisée pour l'excédent des pertes latentes sur les gains latents.

3-2 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN – PASSIF

3-2-1 Fonds propres

Les fonds propres sont constitués par des apports des membres ou des affectations de fondateurs, de personnes physiques, de personnes morales, d'autorités administratives et, au fur et à mesure de la vie de l'entité, par les résultats de l'entité.

Ces fonds propres, n'appartenant ni aux membres ni aux fondateurs, permettent d'assurer la pérennité des activités et le développement de nouveaux projets d'ACTED.

Les fonds propres sont considérés comme étant sans droit de reprise dès lors qu'ils correspondent à la mise à disposition définitive d'un bien ou de numéraire au profit de l'entité, contrairement aux fonds propres sans droit de reprise correspondant à la mise à disposition conditionnelle d'un bien ou de numéraire au profit de l'entité.

3-2-2 Autres fonds propres

ACTED a émis des Titres Associatifs portant intérêt à taux fixe pour un montant total de 650 000 € en date du 15 septembre 2014, totalement remboursé en 2019, puis 2 000 000 € en date du 27 juin 2016, puis 2 090 000 € en date du 31/07/2017 et enfin 4 080 000 € en date du 18 novembre 2019. Le terme « Titre Associatif » désigne chacune des Obligations émises par ACTED remboursables à son initiative et constituant des créances de dernier rang conformément à l'article L. 231-9 du code monétaire et financier. Ainsi les titres sont portés en haut de bilan dans la catégorie « autres fonds propres ». Le reste des autres fonds propres est composé de résultats comptables antérieurs.

3-2-3 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées ayant pour objet le financement de biens sont inscrites directement en « Fonds associatifs » dans la mesure où elles ne sont pas grevées de conditions d'octroi. Dans le cas contraire, elles sont inscrites en « Autres fonds associatifs ».

Ces subventions sont rapportées au compte de résultat sur la durée d'amortissement des biens concernés lorsqu'ils sont amortissables, ou sur 10 ans au plus dans le cas contraire.

3-2-4 Fonds dédiés

Les subventions de fonctionnement octroyées avec des conditions d'emploi font l'objet d'un suivi individualisé au travers d'un compte d'emploi.

La quote-part des subventions de fonctionnement incombant à l'exercice et non encore utilisée à la clôture est inscrite au passif en « Fonds dédiés », et en charge au compte de résultat sous la rubrique « Reports en fonds dédiés ». Ces sommes inscrites en fonds dédiés sont reprises en produits au compte de résultat sous la rubrique « Utilisations des Fonds Dédiés », au rythme de réalisation des engagements.

3-2-5 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de l'Association à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

3-2-6 Produits constatés d'avance

Lorsque les subventions de fonctionnement octroyées financent des actions qui s'étalent sur plusieurs exercices, elles sont réparties en fonction des périodes ou étapes définies dans les conventions ou, à défaut, *pro rata temporis*. La quote-part des subventions de fonctionnement incombant aux exercices futurs, et correspondant aux subventions perçues d'avance, est inscrite au passif en « Produits constatés d'avance ».

3-3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

3-3-1 Dépenses prises en compte pour les missions

L'association intervient principalement dans des régions où, en raison de pratiques commerciales locales, les règlements des dépenses auprès des fournisseurs se font à l'obtention des biens ou des services. Ces dépenses sont en conséquence comptabilisées qu'une fois acquittées dans la mesure où les biens ont effectivement été livrés et les prestations effectuées.

3-3-2 Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont traitées conformément aux dispositions du règlement n°2009-01 du CRC. La fraction attribuée au titre des exercices futurs est inscrite en « Produits constatés d'avance » et l'éventuelle quote-part de l'exercice non utilisée à la clôture donne lieu au constat d'une charge inscrite en « Engagement à réaliser sur ressources non affectées ».

Le suivi des subventions d'exploitation se fait au travers de comptes d'emploi individualisés. Ces comptes d'emploi sont présentés aux organismes financeurs dans la devise de la convention. Les dépenses engagées sur le « terrain » sont converties dans la devise du compte d'emploi au taux Info Euro du mois de leur décaissement.

3-3-3 Utilisations des fonds dédiés

Les sommes inscrites sous la rubrique « Fonds dédiés » au bilan sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « Utilisations des fonds dédiés ».

3-3-4 Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant, sont compris dans le résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

3-3-5 Évaluation des contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires sont, par nature, effectuées à titre gratuit. Elles correspondent au bénévolat, aux mises à disposition de personnes par des entités tierces ainsi que de biens meubles ou immeubles, auxquels il convient d'assimiler les dons en nature redistribués ou consommés en l'état par l'association. Elles sont valorisées dans la mesure où l'on dispose à leur égard de méthodes d'enregistrement fiables, d'informations quantifiables et valorisables.

4- COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN

4-1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

4-1-1 Tableau de variation des immobilisations incorporelles

Valeur brute (en euros)	31/12/2019	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
Logiciels	264 398	40 144	0	304 542
Marques	5 505			5 505
TOTAL	269 903	40 144	0	310 047

Les immobilisations incorporelles se composent principalement de logiciels, du site internet et de la marque Pharmaciens Sans Frontières (PSF).

4-1-2 Tableau de variation des amortissements

Amortissements (en euros)	31/12/2019	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
Logiciels	223 758	33 321	0	257 079
TOTAL	223 758	33 321	0	257 079

La variation de l'exercice correspond à l'amortissement du logiciel de paye utilisé par ACTED.

4-2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

4-2-1 Tableau de variation des immobilisations corporelles

Valeur brute (en euros)	31/12/2019	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
Ins. générales et agencements	216 701	39 120	0	255 821
Matériel de transport	3 434 533	1 425 716	86 271	4 773 978
Matériel de bureau et informatique	322 956	111 951	0	434 907
Inst. techniques, matériel et outillage	78 478	0	0	78 478
Mobilier de bureau	21 705	9 645	0	31 350
TOTAL	4 074 373	1 586 432	86 271	5 574 535

Les acquisitions de l'exercice se composent essentiellement de 68 véhicules roulants pour la mise en œuvre des missions dans les différents pays.

4-2-2 Tableau de variation des amortissements

Amortissements (en euros)	31/12/2019	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
Ins. générales et agencements	184 911	15 151	0	200 061
Matériel de transport	3 219 463	868 316	86 271	4 001 508
Matériel de bureau et informatique	276 877	52 007	0	328 884
Inst. techniques, matériel et outillage	73 333	2 366	0	75 699
Mobilier de bureau	21 357	1 225	0	22 582
TOTAL	3 775 940	939 064	86 271	4 628 734

4-3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

4-3-1 Tableau de variation des immobilisations financières

Valeur brute (en euros)	31/12/2019	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
Titres de participations	3 079 264	0	0	3 079 264
Autres titres immobilisés	3 202	31	0	3 233
Prêts, et autres immo. financières	6 886 549	1 353 256	948 040	7 291 766
Dépôts, cautionnements et autres	496 084	143 279	72 346	567 016
TOTAL	10 465 099	1 496 565	1 020 386	10 941 278

4-3-2 Participations

Valeur brute (en euros)	31/12/2019	Augment.	Diminut.	31/12/2020	Capital	Capitaux propres	% détenu
Oxus Holding	1 730 388	0	0	1 730 388	69 624	1 053 106	52,904%
ABC Microfinance	156 731	0	0	156 731	100 627	3 207	4,919%
Oxus Kirghizistan	1 147 030	0	0	1 147 030	2 143 976	1 288 876	46,870%
Titres F-451	30 000	0	0	30 000	36 122	1 303 289	1,230%
Titres SCI Lab Hermitage	10 000	0	0	10 000	152 000	95 578	6,620%
Titres ACTED HELLAS	4 990	0	0	4 990	5 000	4 725	99,800%
Titres InvESS (ex EQUISOL)	125	0	0	125	6 734 025	5 886 644	0,002%
TOTAL	3 079 264	0	0	3 079 264			

Les titres de participations ABC Microfinance ont fait l'objet d'un complément de provision pour dépréciation pour aboutir à une dépréciation totale de 156 731 € au 31 décembre 2020.

4-3-3 Prêts

Valeur brute (en euros)	31/12/2019	Augment.	Diminut.	31/12/2020
Micro et agro crédits	1 726	0	0	1 726
Prêts	6 884 823	1 353 256	948 040	7 290 040
TOTAL	6 886 549	1 353 256	948 040	7 291 766

Les prêts concernent Oxus Tadjikistan, Oxus Kirghizistan, Oxus Holding, Oxus Développent Network. De nouveaux prêts ont été consentis à Oxus Kirghizistan pour 369 K€ et à Oxus Tadjikistan pour 456 K€. Par ailleurs, 137 K€ ont été remboursés au cours de l'exercice par Oxus Tadjikistan et 2 302 K€ transférés de l'USD vers le TJS.

4-3-4 Dépôts et cautionnements, autres immobilisations financières

Valeur brute (en euros)	31/12/2019	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
Dépôts et cautionnements Paris	79 731	33 774	450	113 055
Dépôts et cautionnements Terrains	416 353	109 505	71 897	453 961
Apports associatifs	0	0	0	0
TOTAL	496 084	143 279	72 346	567 016

Les dépôts et cautionnements « terrains » correspondent aux dépôts de garantie versés pour les locations des bureaux et des logements du personnel international en ligne avec les procédures RH applicables.

4-4 USAGERS ET COMPTES RATTACHÉS

Il s'agit des subventions restant à recevoir sur les contrats signés.

Valeur brute (en euros)	31/12/2020
OFDA - Office for Foreign Disaster Assistance	54 078 717
EuropeAid	43 816 596
FFP - Food For Peace	31 448 903
KFW - Banque de Développement Allemande	9 200 000
ECHO - Service d'aide humanitaire et de protection civile de la Commission européenne	8 598 272
IMPACT Initiatives	8 394 086
DFID - Department For International Development	7 635 126
UNWFP - Programme Alimentaire Mondial	6 625 829
ACF - Action Contre la Faim	5 691 376
AKF - Fondation Aga Khan	5 649 614
CONCERN Worldwilde	5 017 183
Autres financeurs non détaillés - financements inférieurs à 5 M€	65 634 871
TOTAL	251 790 575

4-5 ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Valeur brute (en euros)	31/12/2020	À un an au plus	À plus d'un an
SUR ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts	7 291 766	919 085	6 372 681
Dépôts, cautionnements et autres immo. financières	567 016	0	567 016
TOTAL DES CRÉANCES SUR ACTIF IMMOBILISÉ	7 858 782	919 085	6 939 697
SUR ACTIF CIRCULANT			
Organismes et usagers douteux ou litigieux	0	0	0
Autres créances sur les organismes et usagers	251 790 575	163 269 448	88 521 127
Créances représentatives de titres prêtés	0	0	0
Personnel et comptes rattachés	849 388	849 388	0
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	22 113	22 113	0
État et autres collectivités - Divers	0	0	0
Groupe et associés	3 125 783	0	3 125 783
Débiteurs divers	946 942	946 942	0
Charges constatées d'avance	221 791	221 791	0
TOTAL DES CRÉANCES SUR ACTIF CIRCULANT	256 956 592	165 309 682	91 646 910

Note relative aux autres créances sur les organismes et usagers ci-dessus : il n'est pas possible de présenter un échéancier arrêté des créances avec une échéance à plus d'un an et moins d'un an car l'encaissement des créances est lié à l'avancement des projets. Une partie de ces créances pourrait être encaissée à plus d'un an, mais le montant ne peut pas être évalué de façon certaine. Ainsi, sont présentées dans la colonne « à plus d'un an », les projets qui se terminent après 2020.

4-6 ECARTS DE CONVERSION ACTIF

(en euros)	31/12/2020
AFN	131 835
CAD	57 342
CHF	43 106
DKK	14
GBP	916 590
HTG	39 158
IQD	203 048
JOD	4 471
KES	649
MMK	424
NGN	159 165
NOK	418 492
PHP	234
PKR	59 621
TJS	303 479
TND	1 288
UGX	17 379
USD	7 955 370
TOTAL	10 311 665

Les écarts de conversion sont présentés par devises afin de déterminer une position de change par devise et de calculer une provision pour risque de change équivalente à l'excédent des pertes latentes sur les gains latents le cas échéant.

Ces soldes résultent d'une part de la revalorisation des Produits constatés d'avance, des fonds dédiés et du solde client au taux banque de France du 31/12/2020, et de l'extourne des pertes et gains de change latents sur les projets soldés sur l'exercice.

Une provision de 2 953 731 € passée au 31 décembre 2020 couvre le montant net de pertes de change latentes devises par devises.

4-7 FONDS PROPRES

4-7-1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres (en euros)	31/12/2019	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		31/12/2020
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	17 459 485	0		0		17 459 485		0
Fonds propres avec droit de reprise	8 170 000	0		0		8 170 000		0
Écarts de réévaluation	0	0		0		0		0
Réserves	0	5 771 093		17 459 485		0		23 230 577
Report à nouveau	0	0		0		0		0
Excédent ou déficit de l'exercice	5 771 093	-5 771 093		2 819 063		0		2 819 063
Autres fonds propres	0	0		8 170 000		0		8 170 000
Donations consommables	0	0		0		0		0
Subventions d'investissement	0	0		0		0		0
Provisions réglementées	0	0		0		0		0
Total	31 400 577	0	0	28 448 548	0	25 629 485	0	34 219 640

Les autres fonds propres correspondent exclusivement aux titres associatifs.

4-7-2 Affectation du résultat de l'exercice

L'excédent de l'exercice, de 2 819 063 €, définitivement acquis au 31 décembre 2020 sera affecté après approbation, de la manière suivante :

- « Autres réserves » : pour le résultat de l'exercice : 2 819 063 €

4-7-3 Titres Associatifs

Dans le cadre de la restructuration de son financement, ACTED a émis des titres associatifs :

- En date du 15 septembre 2014 : des titres associatifs à taux fixe de 4 % les cinq premières années, 4.45% la sixième année et 4.9% à compter du 15 septembre 2020. Deux entités ont souscrit à cette émission pour un montant de 650 000 €. Ces titres associatifs ont été intégralement remboursés sur l'exercice.
- En date du 27 juin 2016 : des titres associatifs à taux fixe de 3.5 % sur toute sa durée. Quatre entités ont souscrit à cette émission pour un montant de 2 000 000 €.
- En date du 31 juillet 2017 : des titres associatifs à taux fixe de 3.5 % sur toute sa durée. Quatre entités ont souscrit à cette émission pour un montant de 2 090 000 €.
- En date du 18 novembre 2019 : des titres associatifs à taux fixe de 2.5 % sur toute sa durée. Six entités ont souscrit à cette émission pour un montant de 4 080 000 €.

Ces titres sont remboursables à l'initiative de l'émetteur et constituent des créances de dernier rang conformément à l'article L.239-9 du code monétaire et financier), ils sont inscrits au bilan dans les fonds propres pour un montant total de 8 170 000 €.

4-8 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

4-8-1 Provisions pour Risque de Change

- La provision de 371 660 €, qui avait été enregistrée au 31 décembre 2019 pour risque de change a fait l'objet d'une reprise sur l'exercice 2020.
- Une provision pour risque de perte de change est inscrite dans les comptes au 31 décembre 2020 pour 2 953 731 €.

4-8-2 Provisions pour Risques et Charges

Pour rappel, au 31 décembre 2019, une provision pour risque sur des projets à la suite d'audit ou de désaccord sur les versements restant à percevoir avait été passée pour un montant de 62 996 €.

Il est à noter qu'en 2020 Acted a repris la totalité des provisions existantes au 31 décembre 2019, puis a comptabilisé une nouvelle provision de 113 863 €, montant total des provisions au 31 décembre 2020.

4-9 TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Les fonds dédiés au 31 décembre 2020 représentent 83 318 K€ contre 80 455 K€ l'année précédente. Les fonds dédiés sont principalement constitués par les subventions de fonctionnement reçues. Le suivi de l'utilisation des fonds dédiés par zone géographique au 31 décembre 2020 se présente de la façon suivante conformément au nouveau règlement ANC n°2018-06 du 30 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif :

Variation des Fonds dédiés issus de (en euros)	31/12/2019	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	31/12/2020	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	80 454 781	63 031 059	60 167 659	0	0	83 318 181	7 416
Programmes engagés en Afghanistan	8 961 314	2 911 610	5 347 107			6 525 817	
Programmes engagés au Tadjikistan	190 911	1 085 938	30 293			1 246 557	
Programmes engagés au Pakistan	3 467 456	1 336 475	2 390 783			2 413 147	
Programmes engagés au Sri Lanka	2 329 667	427 115	9 411			2 747 371	
Programmes engagés au Bangladesh	66 008	151 593	66 693			150 908	
Programmes engagés en Tunisie	3 285	11 078	514			13 850	
Programmes engagés au Liban	4 470 391	4 819 662	2 496 635			6 793 418	
Programmes engagés en Palestine	581 388	210 808	403 454			388 742	
Programmes engagés en Irak	5 961 221	1 856 837	5 434 854			2 383 203	
Programmes engagés en Jordanie	3 833 798	1 297 859	2 895 936			2 235 721	
Programmes engagés en Afrique - Congo	98 131	97 216	101 982			93 365	
Programmes engagés en Afrique - RDC	2 725 005	1 779 644	2 197 552			2 307 098	
Programmes engagés en Afrique - Tchad	542 328	329 372	229 385			642 315	
Programmes engagés en Afrique - Soudan	0	13 153	499			12 654	
Programmes engagés en Afrique - Sud Soudan	1 290 090	2 027 873	1 333 461			1 984 503	
Programmes engagés en Afrique - Sénégal	0	34 556	0			34 556	
Programmes engagés en Afrique - Nigeria	1 962 995	773 391	549 858			2 186 528	
Programmes engagés en Afrique - Ouganda	15 437	339 515	12 751			342 200	
Programmes engagés en Afrique - RCA	5 052 932	5 351 906	3 846 555			6 558 282	
Programmes engagés en Afrique - Kenya	1 052 497	822 556	529 675			1 345 378	
Programmes engagés en Afrique - Somalie	1 533 639	949 875	2 106 853			376 661	
Programmes engagés en Afrique - Mali	2 049 234	1 088 636	868 386			2 269 484	
Programmes engagés en Afrique - Côte d'Ivoire	0	0	0			0	
Programmes engagés en Afrique - Libye	696 146	2 184 381	628 179			2 252 347	
Programmes engagés en Afrique - Niger	2 738 356	3 130 357	625 508			5 243 205	
Programmes engagés en Afrique - Ethiopie	0	462 964	18 016			444 948	
Programmes engagés au Yemen	8 529 989	5 922 055	7 182 127			7 269 917	
Programmes engagés en Syrie-Turquie	19 677 232	19 108 629	18 571 115			20 214 746	
Programmes engagés en Arménie	0	69 761	6			69 754	
Programmes engagés en Amérique	1 570 308	160 747	1 581 813			149 242	
Programmes engagés en Birmanie	85 545	16 641	86 057			16 129	
Programmes engagés en Indonésie	0	0	0			0	
Programmes engagés aux Philippines	58 575	19 699	35 874			42 400	
Programmes engagés au Burkina Faso	35 581	1 472 202	77 687			1 430 095	
Programmes engagés en Thaïlande	118 977	0	31 613			87 364	
Programmes engagés en Europe de l'Ouest	374 038	983 608	179 626			1 178 020	
Programmes engagés en Colombie	150 958	149 967	148 453			152 472	
Programmes engagés en Ukraine	231 350	1 418 031	148 950			1 500 430	
Fonds dédiés sur dons affectés	0	215 353	0	0	0	215 353	7 416
Contributions financières d'autres organismes	0	0	0	0	0	0	0
Ressources liées à la générosité du public	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	80 454 781	63 031 059	60 167 659	0	0	83 318 181	7 416

Les fonds dédiés sont présentés ici par pays ou zone géographique, un suivi individualisé est toutefois effectué de manière comptable pour chaque subvention.

4-10 DETTES FINANCIÈRES

Les dettes financières se décomposent de la façon suivante au 31 décembre 2020 :

(en euros)	31/12/2019	Augment. (souscript°)	Diminut. (rembourst)	31/12/2020
Emprunts (Billets à Ordre)	1 000 000	0	500 000	500 000
Emprunts obligataires	4 000 000	0	0	4 000 000
Autres emprunts et dettes	140 693	168 191	140 693	168 191
Concours bancaires courants	382 063	266 405	382 063	266 405
TOTAL	5 522 756	434 596	1 022 756	4 934 596

Les emprunts correspondent à des avances de trésorerie accordée à l'association ACTED par un établissement bancaire sous forme de billets à ordres pour un montant total de 500 000 €.

Un emprunt obligataire émis en date du 30 juin 2016 au taux fixe de 2.5 %, à échéance le 30 juin 2021 et souscrit par huit entités pour un montant total de 4 000 000 €, figure au bilan de l'association au 31 décembre 2020.

ACTED a procédé sur l'exercice 2020 à un remboursement de billets à ordre pour 500 000 €.

4-11 ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLOTURE DE L'EXERCICE

(en euros)	31/12/2020	À un an au plus	De un an à cinq ans au plus	À plus de cinq ans
Emprunts obligataires et assimilés	4 500 000	4 000 000	500 000	0
Concours bancaires courants et autres emprunts et dettes	434 596	434 596	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	760 426	760 426	0	0
Personnel et comptes rattachés	1 250 063	1 250 063	0	0
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	719 135	719 135	0	0
Autres impôts, taxes et versements assimilés	53 193	53 193	0	0
Groupe et associés	0	0	0	0
Autres dettes	2 659 014	2 659 014	0	0
Produits constatés d'avance	167 062 237	167 062 237	0	0
TOTAL DES DETTES	177 438 665	176 938 665	500 000	0

4-12 CHARGES À PAYER

Le montant des charges à payer inclus dans les postes du bilan se décomposent comme suit :

(en euros)	31/12/2020
Emprunts et dettes financières divers	168 191
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	160 122
Dettes fiscales et sociales	802 394
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0
Autres dettes	0
TOTAL	1 130 708

4-13 COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

4-13-1 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent au 31 décembre 2020 à 167 062 K€ contre 168 919 K€ l'année précédente. Ils sont principalement constitués par les subventions perçues d'avance, soit la quote-part des subventions de fonctionnement incombant aux exercices futurs.

4-13-2 Ecart de conversion passif

(en euros)	31/12/2020
AFN	117 750
CAD	64 594
CHF	84 500
DKK	21
GBP	788 345
HTG	38 149
IQD	204 257
JOD	5 395
KES	733
MMK	520
NGN	26 320
NOK	524 910
PHP	6 626
PKR	53 547
TJS	4 628
TND	685
UGX	4 684
USD	5 596 046
XOF	1
TOTAL	7 521 711

Les écarts de conversion sont présentés par devises afin de déterminer une position de change par devise et de calculer une provision pour risque de change équivalente à l'excédent des pertes latentes sur les gains latents le cas échéant.

Ces soldes résultent d'une part de la revalorisation des Produits constatés d'avance, des fonds dédiés et du solde client au taux banque de France du 31/12/2020, et de l'extourne des pertes et gains de change latents sur les projets soldés sur l'exercice.

5- COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RÉSULTAT

5-1 DÉTAIL ET VARIATION DES PRODUITS DU BUDGET PRINCIPAL PAR PAYS

(en euros)	31/12/2020		31/12/2019		Variations	
	En valeur	en %	En valeur	en %	En valeur	en %
AFRIQUE	120 910 708	42,87%				
RDC	21 927 543	7,78%				
Ouganda	1 086 364	0,39%				
Soudan	21 655	0,01%				
Sud Soudan	13 120 256	4,65%				
Burkina Faso	4 192 015	1,49%				
Mali	7 503 168	2,66%				
Congo Brazzaville	1 684 549	0,60%				
Tchad	4 313 294	1,53%	104 383 157	40,88%	16 527 551	15,83%
Kenya / Somalie	21 005 503	7,45%				
RCA	20 793 244	7,37%				
Niger	15 013 201	5,32%				
Sénégal	64 199	0,02%				
Nigeria	9 377 175	3,33%				
Ethiopie	808 543	0,29%				
RCI		0,00%				
AMERIQUE	4 793 473	1,70%	6 129 448	2,40%	-1 335 976	-21,80%
ASIE	35 501 819	12,59%	34 474 803	13,50%	1 027 016	2,98%
Afghanistan	20 525 372	7,28%	19 997 008	7,83%	528 363	2,64%
Tadjikistan	1 212 413	0,43%	1 022 548	0,40%	189 866	18,57%
Pakistan	6 831 869	2,42%	6 955 070	2,72%	-123 200	-1,77%
Kirghizistan / Ouzbekistan	1 746 846	0,62%	226 573	0,09%	1 520 273	670,99%
Inde	100 000	0,04%	0	0,00%	100 000	N/A
Sri Lanka	2 767 375	0,98%	2 464 434	0,97%	302 941	12,29%
Indonésie		0,00%	948 260	0,37%	-948 260	N/A
Cambodge / Vietnam		0,00%	0	0,00%	0	N/A
Myanmar	278 038	0,10%	271 381	0,11%	6 657	2,45%
Thaïlande	407 431	0,14%	391 523	0,15%	15 908	4,06%
Philippines	823 956	0,29%	841 169	0,33%	-17 213	-2,05%
Bangladesh	808 519	0,29%	1 356 836	0,53%	-548 318	-40,41%
MENA	112 184 161	39,78%	106 158 772	41,58%	6 025 389	5,68%
Palestine	3 793 195	1,35%	2 813 961	1,10%	979 234	34,80%
Jordanie	7 659 848	2,72%	12 275 250	4,81%	-4 615 402	-37,60%
Libye	7 343 480	2,60%	4 427 857	1,73%	2 915 623	65,85%
Turquie / Syrie	59 273 664	21,02%	45 072 684	17,65%	14 200 980	31,51%
Irak	13 967 280	4,95%				
Liban	9 057 823	3,21%				
Tunisie	21 794	0,01%	41 569 020	16,28%	-7 455 046	-17,93%
Yémen	11 067 076	3,92%				
EUROPE	8 628 625	3,06%	4 183 206	1,64%	4 445 419	106,27%
TOTAL	282 018 786	100%	255 329 386	100%	26 689 400	10,45%

5-2 VENTILATION DES SUBVENTIONS ACQUISES PAR FINANCEUR

Les produits des subventions comptabilisés au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020 et ventilés par financeur se décomposent comme suit :

(en euros)	31/12/2020
OFDA - Office for Foreign Disaster Assistance	67 445 075
ECHO - Service d'aide humanitaire et de protection civile de la Commission européenne	29 444 863
FFP (Food For Peace)	28 352 430
EuropeAid	23 834 628
UNHCR - Haut Commissariat aux Réfugiés	13 561 910
UNWFP - Programme Alimentaire Mondial	11 118 604
UNOCHA - Bureau de la coordination des affaires humanitaires	9 967 170
UNDP - United Nations Development Program	7 836 893
Norwegian Ministry of Foreign Affairs	6 388 016
NRC - Norwegian Refugee Council	6 385 529
UNICEF - Fonds des Nations Unies pour l'enfance	5 924 662
Autres financeurs non détaillés	71 759 006
TOTAL	282 018 786

A noter que ces subventions ne proviennent pas directement des Etats.

5-3 DETAIL DES AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Des produits pour un montant total de 3 466 715 € correspondent à des écarts de change sur dettes et créances et enregistrées lors de l'encaissement des versements en devise.

Le reste des autres produits d'exploitation correspondent aux revenus issus de la vente de petits équipements sur le terrain pour 48 K€.

5-4 DETAIL DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Des charges pour un montant total de 4 434 941 € correspondent à des écarts de change sur dettes et créances et enregistrées lors de l'encaissement des versements en devise.

Le reste des autres charges d'exploitation correspondent principalement à la mise en place de projets de distribution de liquidités (cash Grant) aux bénéficiaires ou à des organisations communautaires sur le terrain pour un total de 30 626 469 €, des subventions accordées à d'autres organisations pour 803 K€ et des coûts indirects des partenaires pour 557 K€.

5-5 RÉSULTAT FINANCIER

(en euros)	31/12/2020
Produits financiers	1 276 411
Intérêts des prêts	235 568
Gain de change	1 003 566
Autres produits financiers	37 277
Reprise provision pour risques financiers	0
Charges financières	2 815 317
Intérêts bancaires	46 945
Intérêts des emprunts	370 483
Pertes de change	1 752 792
Provision pour dépréciation des immobilisations financières	645 096
Autres charges financières	0
Provision pour risques et charges financiers	0
RÉSULTAT FINANCIER	-1 538 906

5-6 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

(en euros)	31/12/2020
Produits exceptionnels	186 007
Produits des cessions de biens	28 935
Régularisation clients	157 072
Charges exceptionnelles	657 687
Charges des cessions de biens	0
Régularisation fonds dédiés	436
Régularisation clients	657 252
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-471 681

6- AUTRES INFORMATIONS

6-1 VENTILATION DE L'EFFECTIF SALARIÉ DE L'ASSOCIATION

Effectif moyen (ventilé par catégorie)	31/12/2020	31/12/2019
Dirigeants	14	12
Cadres	409	380
Employés, Techniciens, Ouvriers et Agents de Maitrise	5 902	5 417
TOTAL	6 325	5 809

Effectif moyen (ventilé par localisation)	31/12/2020	31/12/2019
Personnel siège et international Acted	407	376
Personnel siège et international Reach	8	7
Personnel siège et international ICVA	0	0
Personnel siège Convergences	8	9
Personnel national	5 902	5 417
TOTAL	6 325	5 809

6-2 RÉMUNÉRATIONS VERSÉES AUX ORGANES DE DIRECTION

Le Président ainsi que les autres membres du Conseil d'Administration ne perçoivent pas de rémunération.

En application de la loi 2006-586 relative au volontariat associatif et à l'engagement associatif, les membres des Comités Exécutif et de Direction, composés au total de 14 directeurs, ont perçu un montant global de rémunérations nettes versées au 31 décembre 2020 s'élevant à 1 071 800 € contre 845 565 € en 2019 pour 12 directeurs. Les 3 plus hauts dirigeants ont perçu un montant global de rémunération nette versée au 31 décembre 2020 s'élevant à 341 697 €.

6-3 SITUATION FISCALE

N'ayant pas de but lucratif, l'Association, conformément à l'instruction récapitulative du 18 Décembre 2006, n'est pas assujettie aux impôts commerciaux (impôts sur les bénéfices, taxe professionnelle et TVA) pour ses activités non commerciales. D'autre part, l'association est assujettie à la taxe sur les salaires.

6-4 ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en euros)	31/12/2020	31/12/2019
Engagements donnés		
Retraite du personnel	233 677	164 060
TOTAL	233 677	164 060

(en euros)	31/12/2020	31/12/2019
Engagements reçus		
Plafond de découvert autorisé	8 948 289	9 040 440
Garantie de paiement à première demande	7 904 148	57 500
TOTAL	16 852 437	9 097 940

6-5 VALORISATION DU BÉNÉVOLAT ET DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

L'association ACTED ne fait pas appel au bénévolat. Des dons en nature lui sont parfois octroyés sous forme de nourriture et autres produits et matières nécessaires à la mise en œuvre des missions. Ces dons sont valorisés selon la méthode ci-dessous.

Pour chacun d'entre eux, ACTED a recherché au sein des documents contractuels, des budgets des projets, et des communications avec le bailleur ou donateur les informations pertinentes afin de valoriser les contributions reçues, dans la devise du projet.

En l'absence d'information, ACTED a calculé cette valorisation sur la base des coûts du marché dans le pays pour les articles donnés.

Ensuite, ce montant en devise projet a été valorisé en EUR, soit au taux historique du projet si le projet considéré à une composante en subvention monétaire, soit dans le cas contraire au taux Banque de France au 31/12/2020.

Enfin, la quote-part des contributions en nature affectée à l'exercice N en EUR a été calculée au prorata temporis sur l'exercice 2020.

Selon cette méthode, le montant des contributions en nature recensées et valorisées par ACTED au 31 décembre 2020 est porté à 5 449 609 €.

6-6 ENGAGEMENTS POUR INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées lors de leur versement.

La convention collective appliquée est celle de l'indemnité légale. Aucun contrat de travail ou autre ne prévoit d'indemnités de fin de carrière. Les dirigeants non titulaires d'un contrat de travail ont été exclus du calcul de l'engagement car ils ne sont pas bénéficiaires de ces indemnités.

Une évaluation de l'engagement a été effectuée selon la méthode « rétrospective des unités de crédit projetées » désignée par la norme IAS 19 en retenant notamment les hypothèses suivantes :

- Départ à la retraite dans le cadre d'un départ volontaire
- Age estimé de départ à la retraite : 60-67 ans
- Taux de charges patronales : 45 %
- Taux d'actualisation : 0,42 %

Selon ces hypothèses, le montant de l'engagement au 31 décembre 2020 ressort à 233 677 € contre 164 060 € au 31 décembre 2019.

6-7 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires de commissariat aux comptes inscrit en compte de résultat sur l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élève à 105 021 €. Les honoraires afférents au contrôle légal et à la certification des comptes s'élèvent à 102 000 € et ceux afférent à des diligences ainsi qu'à des revues spécifiques lors de l'émission d'une attestation de concordance des titres associatifs et emprunts obligataires s'élèvent à 3 021 €.

6-8 TRANSACTIONS AVEC LES CONTREPARTIES

L'association n'a pas réalisé d'opérations avec les contreparties tel que prévu par les dispositions de l'article 431-12 du règlement comptable ANC 2018-06.

7- INFORMATIONS SPECIFIQUES LIEES A L'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC

7-1 NOUVELLES DISPOSITIONS

L'association faisant appel à la générosité du public devait auparavant inclure dans l'annexe un compte d'emploi annuel des ressources (CER) collectées auprès du public, qui précise notamment l'affectation des dons par type de dépenses.

Selon le nouveau règlement ANC 2018-06, l'annexe des comptes annuels de l'association doit dorénavant comporter entre autres les états suivants (PCG art. 432-1) :

- un compte de résultat par origine (produits) et destination (charges) sous l'appellation « CROD » ;
- de manière facultative une réconciliation entre les charges du compte de résultat (CR) et le compte de résultat par origine et destination (CROD), ainsi qu'entre les contributions volontaires en nature du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination ;
- un compte d'emploi des ressources (CER) orienté uniquement sur les collectes auprès du public.

7-2 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU CR ET DU CROD

Le nouveau règlement prévoit de manière facultative une réconciliation entre les charges du compte de résultat (CR) et le compte de résultat par origine et destination (CROD), ainsi qu'entre les contributions volontaires en nature du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination.

7-2-1 Tableau de rapprochement entre le CR et le CROD

Le tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat (CR) et les rubriques du compte de résultat par origine et destination (CROD) est le suivant :

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LES RUBRIQUES DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions et dépréciations	Impôts sur les bénéfices	Reports en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques :		TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					Autres produits liés à la générosité du public	Autres produits non liés à la générosité du public	
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes									
Achats de marchandises			92 507 389				190 129						92 697 518
Variation de stock													
Autres achats et charges externes			43 190 391		14 739		2 237 316						45 442 447
Aides financières													
Impôts, taxes et versements assimilés			898 922				604 625						1 503 547
Salaires et traitements			76 313 963				3 878 520						80 192 482
Charges sociales			16 658 127				1 678 183						18 336 309
Dotations aux amortissements et dépréciations							972 385	645 096					1 617 482
Dotations aux provisions								3 067 594					3 067 594
Reports en fonds dédiés									63 031 059				63 031 059
Autres charges			35 609 955				3						36 413 356
Charges financières			20 032				2 150 188						2 170 221
Charges exceptionnelles			443				657 245						657 687
Participations des salariés aux résultats													
Impôts sur les bénéfices													
TOTAL			265 199 221		14 739	803 398	12 368 595	3 712 690		63 031 059			345 129 702

7-2-2 Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires du CR et le CROD

Le tableau de rapprochement entre les contributions volontaires du compte de résultat (CR) et du compte de résultat par origine et destination (CROD) est le suivant :

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature		5 449 609			5 449 609
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations en nature					
Aides financières					
Personnel bénévole					
TOTAL		5 449 609			5 449 609

7-3 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) arrêté au 31 décembre 2020 est établi en application du nouveau règlement ANC n°2018-06 du 30 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

7-3-1 Méthodes d'élaboration du CROD

Le CROD comporte deux colonnes avec comparatif l'exercice antérieur en conformité avec le nouveau règlement ANC 2018-06. La première colonne intègre des charges et produits du compte de résultat selon des modalités analytiques qui lui sont propres. La deuxième colonne reprend la part liée à la générosité du public de ces mêmes produits et charges.

La première partie du tableau correspond aux produits par origine et la seconde aux charges par destination.

La ventilation des dépenses de l'organisme dans les rubriques d'emplois du CER se fait grâce à l'usage d'une comptabilité analytique. Le plan analytique est construit à partir des codes affectés à chaque programme (les programmes sont distingués par pays, par bailleur de fonds, et par période de réalisation) qui font l'objet d'un suivi individualisé. A partir de la balance analytique, les charges sont affectées à une rubrique du CROD selon les règles d'affectation suivantes :

- **Coûts directs** : affectés à 100% à la rubrique des charges par destination du CROD correspondante ; pour les missions sociales, ces coûts disparaîtraient si la mission n'était plus réalisée ;
- **Coûts indirects** : tous les coûts indirects rattachés aux missions sociales ayant déjà été répartis analytiquement en comptabilité, les coûts indirects du siège sont affectés aux frais de fonctionnement ; un coût indirect ne disparaîtrait pas intégralement si la mission n'était plus réalisée.

Il s'agit de la première utilisation de ce tableau dans les comptes d'ACTED faisant suite à l'application du nouveau règlement ANC 2018-06 dans les comptes au 31 décembre 2020.

De ce fait, aucun comparatif ne figure dans la colonne du 31 décembre 2019. Toutefois, le CER de l'année 2019 est repris en § 7-4-2 avec les trois missions sociales présentées au 31 décembre 2019.

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	31/12/2020		31/12/2019	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	330 464	330 464		
1.1 Cotisations sans contrepartie	-	-		
1.2 Dons, legs et mécénat	330 464	330 464		
- Dons manuels	330 464	330 464		
<i>Dons manuels non affectés</i>	25 949	25 949		
<i>Dons manuels affectés</i>	304 515	304 515		
- Legs, donations et assurances-vie	-	-		
- Mécénat	-	-		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	7 894 870			
2.1 Cotisations avec contrepartie	-			
2.2 Parrainage des entreprises	-			
2.3 Contributions financières sans contrepartie	847 916			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	7 046 954			
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	281 170 870			
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	434 656	-		
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	58 117 905	-		
TOTAL	347 948 765	330 464		
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	265 199 221	330 464		
1.1 Réalisées en France	-	-		
- Actions réalisées par l'organisme	-	-		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-		
1.2 Réalisées à l'étranger	265 199 221	330 464		
- Actions réalisées par l'organisme	265 199 221	330 464		
<i>Paix, stabilité et justice</i>	4 879 169	-		
<i>Renforcer les institutions et la société civile</i>	14 749 066	-		
<i>Une gestion des écosystèmes collaborative et résiliente</i>	3 858 449	-		
<i>Action citoyenne pour le climat</i>	5 682 939	-		
<i>Infrastructures durables</i>	4 660 576	-		
<i>Economie circulaire</i>	190 022	-		
<i>Opportunités économiques inclusives</i>	20 619 788	-		
<i>Accès aux services essentiels</i>	40 697 843	-		
<i>Action humanitaire</i>	169 861 369	330 464		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	-	-		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	818 137	-		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	14 739	-		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	803 398	-		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	12 368 595	-		
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	3 712 690	-		
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	-			
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	63 031 059	-		
TOTAL	345 129 702	330 464		
EXCEDENT OU DEFICIT	2 819 063	-		

7-3-2 Présentation du CROD

L'association de solidarité internationale ACTED répond aux besoins humanitaires des populations dans les situations de crise et au respect de leur dignité, tout en favorisant et mettant en œuvre des opportunités pour un développement durable, en investissant dans les potentiels de l'Homme.

Indépendante, privée et à but non lucratif, l'ONG française ACTED (statut association loi 1901) œuvre dans le respect d'une impartialité politique et religieuse stricte, selon les principes de non-discrimination et de transparence, et les valeurs de responsabilité, d'impact, d'esprit d'entreprise et d'inspiration.

ACTED s'engage à répondre aux urgences et à développer la résilience face aux situations de crise, à coconstruire une gouvernance effective, et à promouvoir une croissance inclusive et durable.

Nous œuvrons sur le dernier kilomètre de l'action humanitaire. Notre mission est de sauver des vies et de répondre aux besoins essentiels des populations dans les zones les plus difficiles d'accès. ACTED développe et met en œuvre des programmes à destination des populations les plus vulnérables qui souffrent de violences, des conflits, de catastrophes naturelles ou d'une situation de pauvreté endémique. L'approche d'ACTED dépasse la réponse d'urgence, avec un engagement dans le développement durable et l'accès des communautés aux moyens de subsistance.

Les missions sociales présentées dans la colonne « emplois » du CER correspondent aux neuf piliers axes de la stratégie programme d'ACTED :

- **Action Humanitaire :**
Dans les situations d'urgence, ACTED intervient pour sauver des vies, au soutien notamment des plus vulnérables et marginalisés, en franchissant le « dernier kilomètre » pour parvenir aux zones difficiles d'accès. L'action humanitaire d'ACTED comprend la préparation aux catastrophes et l'action précoce, la réponse d'urgence, le relèvement, et encourage la résilience future et un développement équitable.
- **Accès aux services essentiels :**
ACTED considère qu'un accès équitable aux services de base comme l'eau potable, les installations sanitaires et d'hygiène, les soins de santé essentiels, l'éducation, l'énergie et les programmes de protection sociale est essentiel pour lutter efficacement contre la pauvreté. Les activités d'ACTED visent à améliorer la qualité et la couverture des services assurés par les acteurs publics, privés ou philanthropiques afin de s'assurer qu'ils puissent répondre aux besoins fondamentaux de tous les groupes de population
- **Opportunités économiques inclusives :**
ACTED cherche à assurer à chacun de disposer des compétences et capacités adaptées pour accéder aux moyens de subsistance disponibles, avec des marchés en mesure d'offrir des opportunités d'emploi décent ou d'auto-emploi pour les personnes non qualifiées, semi-qualifiées et qualifiées, en particulier dans les lieux et secteurs où vivent et travaillent les pauvres et les plus vulnérables.
- **Economie circulaire :**
ACTED soutient les personnes, les institutions gouvernementales, les prestataires de services, le secteur privé et les entrepreneurs sociaux dans des démarches de réduction des déchets et de la pollution, d'utilisation de produits et de matériaux le plus longtemps possible, et de régénération des systèmes naturels. Ces actions visent à réduire les déchets, la pollution et les émissions de carbone et d'améliorer la productivité des ressources, permettant ainsi de réduire l'impact environnemental de l'activité économique.
- **Infrastructures durables :**
ACTED favorise la construction, la réhabilitation ou la modernisation d'infrastructures publiques pour la production d'énergie verte ou pour une utilisation et une consommation plus efficaces des ressources, améliorant les conditions environnementales et donc la santé et la qualité de vie des populations. Ces démarches contribuent à une économie plus verte, tout en créant des opportunités d'emploi et renforçant la biodiversité.

- **Paix, stabilité et justice :**
ACTED vise à prévenir les conflits, soutenir la stabilisation post-conflit et promouvoir des environnements de vie protecteurs en améliorant la confiance entre et au sein des communautés, en réduisant les risques de violence, en prévenant l'éclatement des conflits et en promouvant les principes de base de l'État de droit tels que l'accès à la justice, de sorte à ce que chacun puisse faire entendre sa voix, exercer ses droits, contester les discriminations ou demander des comptes aux décideurs.
- **Renforcer les institutions et la société civile :**
ACTED cherche à donner aux citoyens les moyens d'exiger et de demander des comptes à ceux à qui incombe la responsabilité de fournir des services, tout en soutenant les institutions publiques locales pour qu'elles fournissent des services meilleurs et plus efficaces à leurs administrés. ACTED encourage spécifiquement les différentes parties prenantes (groupes de citoyens, OSC, secteur privé et gouvernements) à travailler efficacement ensemble pour co-construire des moyens d'agir collectivement dans les processus de développement.
- **Une gestion des écosystèmes collaborative et résiliente :**
Perte de biodiversité, exploitation des ressources naturelles, pollution, dégradation des sols : les activités humaines ont un impact négatif sur la résilience des écosystèmes. L'objectif d'ACTED est d'assurer que les écosystèmes et les ressources naturelles puissent être régénérés, consommés et protégés de manière plus durable, de sorte à ce que les populations locales puissent en bénéficier de manière responsable pour répondre à leurs besoins tout en les préservant pour les générations futures.
- **Action citoyenne pour le climat :**
Dans ce contexte de changement climatique important et accéléré que connaît la planète, causé par les gaz à effet de serre émis par les activités humaines, ACTED s'efforce d'ancrer la conscience climatique dans l'ADN de toutes les parties prenantes avec lesquelles elle travaille. ACTED encourage l'écologisation en promouvant des changements de style de vie, créant ainsi une dynamique de changement systémique pour atténuer le changement climatique et la dégradation de l'environnement.

7-3-3 CROD et Contributions Volontaires en Nature

Le nouveau règlement introduit également un nouveau tableau pour mettre en lien les contributions volontaires en nature et les charges par destination :

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31/12/2020		31/12/2019	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	-	-		
Bénévolat	-	-		
Prestations en nature	-	-		
Dons en nature	-	-		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	5 449 609			
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	-			
Prestations en nature	-			
Dons en nature	-			
TOTAL	5 449 609	-		
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	5 449 609	-		
Réalisées en France	-	-		
Réalisées à l'étranger	5 449 609	-		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	-	-		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-	-		
TOTAL	5 449 609	-		

7-4 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

Le compte d'emploi annuel des ressources (CER) arrêté au 31 décembre 2020 est établi en application du nouveau règlement ANC n°2018-06 du 30 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

7-4-1 Méthodes d'élaboration du CER

Le nouveau format du CER n'intègre que la partie liée à la générosité du public et présentée dans la deuxième colonne du CROD (§ 7-3-1).

Au même titre que le CROD, aucun comparatif ne figure dans la colonne du 31 décembre 2019. Toutefois, le CER de l'année 2019 est repris en § 7-4-2 avec les trois missions sociales détaillées au 31 décembre 2019.

La totalité des dons issus de la générosité du public, pour un montant de 330 464 € a été employée dans la mission sociale « Action humanitaire ».

EMPLOIS PAR DESTINATION (en euros)	31/12/2020	31/12/2019	RESSOURCES PAR ORIGINE (en euros)	31/12/2020	31/12/2019
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES	330 464		1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	330 464	
1.1. Réalisées en France	-		1.1. Contisations sans contrepartie	330 464	
- Actions réalisées par l'organisme	-		1.2. Dons, legs et mécénats	25 949	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	-		- Dons manuels non affectés	304 515	
1.2. Réalisées à l'étranger	330 464		- Dons manuels affectés	-	
- Actions réalisées par l'organisme	330 464		- Legs, donations et assurance-vie	-	
<i>Paix, stabilité et justice</i>	-		- Mécénats	-	
<i>Renforcer les institutions et la société civile</i>	-		1.3. Autres ressources liés à la générosité du public	-	
<i>Une gestion des écosystèmes collaborative et résiliente</i>	-				
<i>Action citoyenne pour le climat</i>	-				
<i>Infrastructures durables</i>	-				
<i>Economie circulaire</i>	-				
<i>Opportunités économiques inclusives</i>	-				
<i>Accès aux services essentiels</i>	-				
<i>Action humanitaire</i>	330 464				
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	-				
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	-				
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	-				
2.2. Frais de recherche d'autres ressources	-				
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	-				
TOTAL DES EMPLOIS	330 464		TOTAL DES RESSOURCES	330 464	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-		2. REPRISES DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	-		3. UTILISATIONS DES FONDS FONDS DEDIES ANTERIEURS	-	
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-		DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	
TOTAL	330 464		TOTAL	330 464	

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-	
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-	
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-	
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31/12/2020	31/12/2019		31/12/2020	31/12/2019
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	-		1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	-	
1.1. Réalisées en France	-		Bénévolat	-	
1.2. Réalisées à l'étranger	-		Prestations en nature	-	
			Dons en nature	-	
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	-				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-				
TOTAL			TOTAL		

7-5 COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AUX CHARGES PAR DESTINATION ET EMPLOIS

7-5-1 Charges liées à la recherche des subventions et autres concours publics

Les charges liées à la recherche des subventions et autres concours publics se composent principalement des coûts engendrés par les bureaux de représentation d'ACTED à Washington et à Londres ainsi que des coûts pour la recherche de subventions au niveau européen.

7-5-2 Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement correspondent principalement aux salaires et charges sociales des services administratifs, financiers et de la direction générale de l'association. Il est à noter que ce poste inclut également les pertes de change réalisées sur l'exercice comptable. Leur répartition en 2020 est la suivante :

(en euros)	31/12/2020
Charges de personnel (y compris impôts et taxes)	6 161 327
Autres frais de fonctionnement (loyers, honoraires, intérêts, amortissements, etc.)	4 470 709
Pertes de change	1 736 558
TOTAL	12 368 595

Pour rappel, 4 434 941 € de charges relatives à des pertes de change liées à des contrats de financement issus de la rubrique 5-4 « autres charges d'exploitation » du compte de résultat (en accord avec le règlement ANC n°2015-05 applicable depuis le 1er janvier 2017 et § 3-3-2) ont été affectées aux missions sociales dans le CROD. En effet, en accord avec la méthode d'élaboration du CROD énoncée en 7-2-2, ces coûts disparaîtraient si la mission n'était plus réalisée.

7-6 COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AUX PRODUITS PAR ORIGINE ET RESSOURCES

7-6-1 Dons, legs et mécénat

Sur l'exercice 2020, des dons non affectés pour un montant total de 25 949 € ont été utilisés en totalité pour la mission sociale « Action humanitaire ».

Tous les fonds collectés auprès du grand public sont exclusivement dédiés à l'association ACTED.

7-6-2 Contributions financières sans contrepartie

Les contributions financières sans contrepartie représentent 0,3 % des ressources totales de l'association ACTED inscrites au compte de résultat (hors reprise de provisions et hors report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs). Ils sont obtenus auprès de bailleurs de fonds privés telles que des fondations françaises ou étrangères, ainsi que des Organisations Non Gouvernementales françaises ou étrangères.

7-6-3 Subventions et autres concours publics

Les subventions et concours publics représentent 99,58 % des produits totaux de l'association ACTED inscrites au compte de résultat (hors autres produits non liés à la générosité du public, hors reprises sur provisions et dépréciations et hors utilisations des fonds dédiés antérieurs. Ils sont obtenus auprès de 73 partenaires : gouvernements, agences gouvernementales pour le développement et institutions internationales. L'Etat Français a fourni à l'association ACTED, 2,78 % de ses ressources pour 2020, via le Ministère des Affaires étrangères et du Développement International, le Centre de crise et de soutien, le Comité interministériel d'aide alimentaire, l'Agence Française de Développement, les villes de Paris, d'Eybens et Toulouse, les collectivités territoriales (les Conseils régionaux d'Ile de France, Rhône, Bourgogne Franche-Comté, Bretagne, Hauts de France, et Sud, et la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane), les départements des Yvelines, des Hauts de Seine et de la Charente Maritime, les Agences de l'Eau Rhin-Meuse, d'Artois-Picardie et de Loire-Bretagne.

7-6-4 Report des ressources liées à la générosité du public non affectées et non utilisées en début d'exercice

Le compte d'emploi annuel des ressources a été mis en place pour la première fois au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2010. Toutes les ressources collectées auprès du public sur les exercices antérieurs ont été intégralement consommées ou affectées en compte de fonds dédiés. Par conséquent, il n'y a pas de report en début d'exercice.

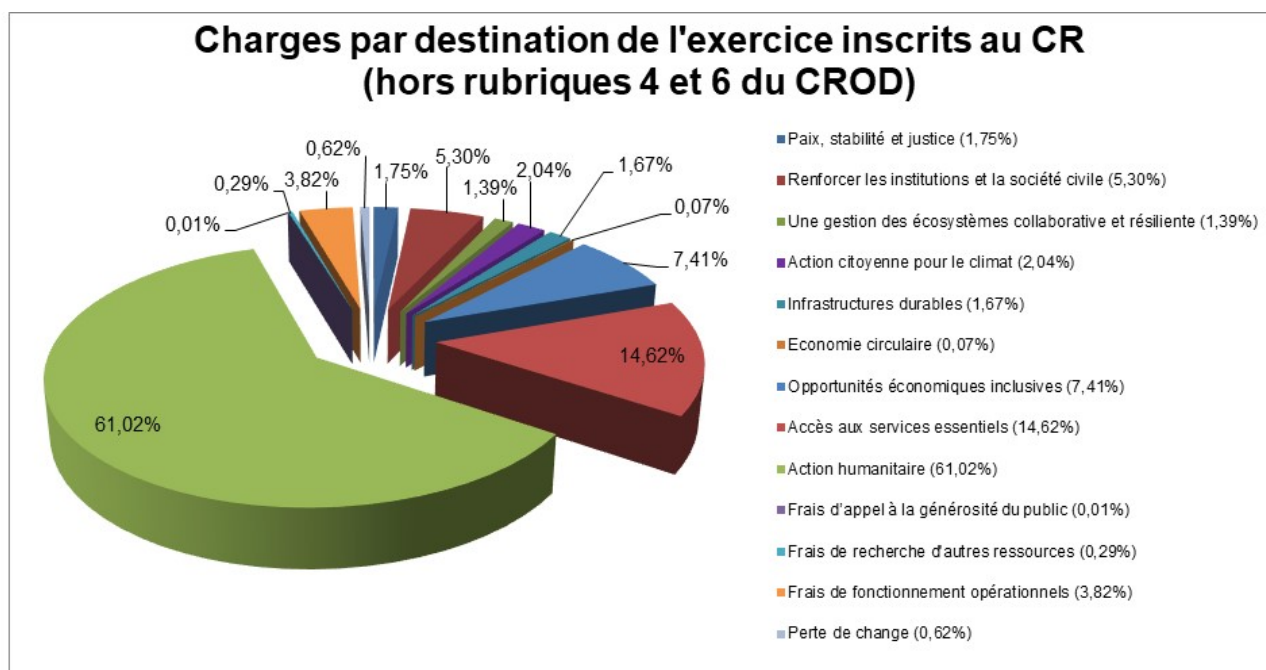
7-7 FONDS DÉDIÉS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE

Les fonds dédiés à la clôture de l'exercice 2020 s'élèvent à 215 353€. A noter qu'il n'y avait pas à l'ouverture de l'exercice de fonds dédiés issus de la générosité publique.

7-8 INDICATEURS

7-8-1 Charges par destination de l'exercice inscrits au compte de résultat

Cet indicateur est construit à partir des données de la colonne 1 du CROD au niveau des charges par destination. Ne sont pas pris en compte, dans le dénominateur, les dotations aux provisions et dépréciations (rubrique 4) ainsi que les reports en fonds dédiés de l'exercice (rubrique 6).

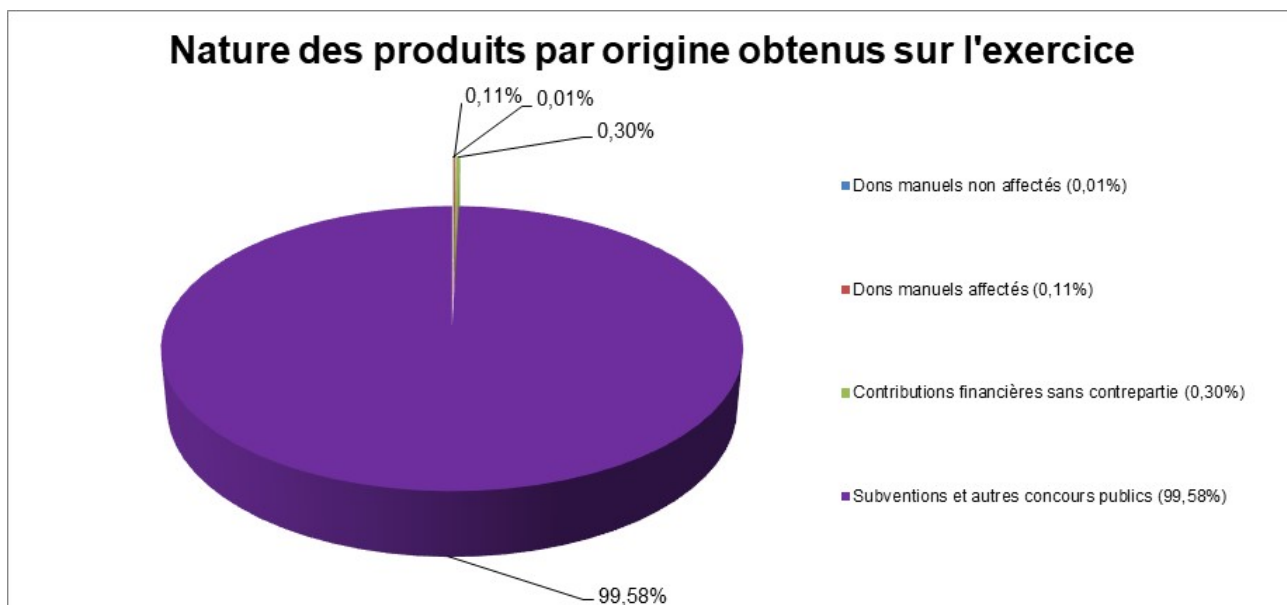


Sur 100 € dépensés en 2020 :

- 95 € ont été consacrés aux missions sociales :
 - 61 € pour « Action humanitaire » ;
 - 15 € pour « Accès aux services essentiels » ;
 - 7 € pour « Opportunités économiques inclusives » ;
 - 5 € pour « Renforcer les institutions et la société civile » ;
 - 2 € pour « Action citoyenne pour le climat » ;
 - 2 € pour « Paix, stabilité et justice » ;
 - 2 € pour « Infrastructures durables » ;
 - 1 € pour « Une gestion des écosystèmes collaborative et résiliente » et « Economie circulaire » ;
- 4 € ont été consacrés aux frais de fonctionnement opérationnels (charges de personnel, loyers, honoraires, amortissements, etc.) ;
- 1 € a été consacré aux frais divers hors fonctionnement (pertes de change, etc.).

7-8-2 Produits par origine de l'exercice par nature

Cet indicateur est construit à partir des données de la colonne 1 du CROD au niveau des produits par origine. Ne sont pas pris en compte, dans le dénominateur, les autres produits non liés à la générosité du public (rubrique 2.4), les reprises sur provisions et dépréciations (rubrique 4) et les utilisations des fonds dédiés antérieurs (rubrique 5).



Sur 100 € obtenus en 2020 :

- 99,58 € proviennent des subventions et autres concours publics ;
- 0,30 € provient des contributions financières sans contrepartie ;
- 0,11 € provient des dons manuels affectés ;
- 0,01 € provient des dons manuels non affectés.